



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Sous-Préfecture de Riom

ARRÊTÉ N° 2019-003

**portant nomination des membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales
dans les communes de l'arrondissement de Riom**

La Préfète du Puy-de-Dôme
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 octobre 2016 portant nomination de M. Franck BOULANJON, sous-préfet de Riom ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Franck BOULANJON, sous-préfet de Riom ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les ordonnances du 2 janvier 2019 du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal :

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

ARTICLE 2 : Le Sous-Préfet de Riom et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Riom, le 9 janvier 2019

Pour la Préfète et par délégation
Le Sous-Préfet de Riom


Franck BOULANJON

| Communes | Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal | Conseiller(s) municipal(aux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal | Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SAINT BEAUZIRE | ROUGIER Mireille BARGHOUT Christine BASSE Corinne suppléants : JENTHON Thierry BRESSON Séverine ARNAUD David | FOURNIER Michel GARCIA ARIAS Amelia suppléants : PASCANET Serge DE SOUSA Sandra | |
| SAINT BONNET PRES RIOM | COHADE Michel MARQUES Antonio COURTEJAIRE Flore suppléants : DE MARCHI Véronique CHEFDEVILLE Nadège BOYER Alexis | GATIGNOL Guy GOUTTEBARON Christophe | |
| SAINT ELOY LES MINES | FERANDON Jean-Claude DUBOST Marie-France DURIN Jean suppléants : MONTEIL Pierre LARRAYOZ Caroline LAFOND Evelyne | GRAND Bernard DUBOISSET Jacqueline suppléants : JEROME Christian PERRONIN Maryse | |
| SAINT OURS | PERRIER Claude GAILLARD Christiane CONIL Laure suppléants : LANGLAIS Michelle BOSSARD Evelyne DOMAS Hervé | CHATARD Didier BRUNEL Coralie suppléants : BONY Cécile RODA Clément | |
| SAYAT | LAPOUGE Monique LISA Elisabeth MAZAYE Claudine | LOPEZ Dominique POUSERGUE Sandrine | |
| VOLVIC | SUDRE Jean-Yves DOMINGUES Isabelle SOUTY Marguerite suppléants : DE AMORIM Joël ANNEZO Fanny MAGNIN Bruno | RIGOULET Françoise PENEVERE Laurent suppléants : AGBESSI Eric COLDREY Louis-Paul | |